

## Chargé(e) d'études « Déchets et Développement Durable »

### Contexte :

L'AGORAH, Agence pour l'Observation de la Réunion, de l'Aménagement et de l'Habitat est une agence d'urbanisme et d'aménagement créée depuis 1992 à La Réunion. Cette association anime la réflexion stratégique et prospective dans le domaine de l'aménagement et du développement du territoire pour le compte de ses adhérents (Etat, Conseil Régional, Conseil Général, EPCI, bailleurs sociaux...) et participe à la construction du futur projet de territoire pour la Réunion.

Trois pôles thématiques sont identifiés pour mener à bien les principes fondateurs de l'AGORAH, que sont : l'observation, l'expertise et l'animation de réseaux d'acteurs et de centres de ressources d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il s'agit des pôles : Environnement, Habitat, et Urbanisme. En appui, un pôle support dit de « Ressources », permet le recollement, la sécurisation et la fiabilisation des bases données cartographiques et informatisées, et accompagnent toutes les productions de l'agence.

Le pôle « Environnement » est dédié aux réflexions d'aménagement durable du territoire, s'appuyant sur trois volets : prévention et gestion des Déchets, des Risques Naturels, et Ecologie Urbaine. La fiche de poste à suivre décrit les objectifs et actions d'un/une chargé(e) d'études, dont la spécificité porte sur le Développement Durable et les Déchets<sup>1</sup>. Ce descriptif des tâches à accomplir n'est pas exhaustif et pourra être complété ou amendé.

### Rattachement hiérarchique :

Tous les salariés de l'AGORAH dépendent de la Direction Générale. Toutefois, les chargés d'études sont rattachés hiérarchiquement à des responsables de pôles thématiques, pilotes d'une activité dédiée. Concernant la mission « Développement Durable et Déchets », le poste de chargé(e) d'études est directement rattaché hiérarchiquement au Responsable du Pôle Environnement de l'AGORAH.

### Missions :

Chaque pôle de l'AGORAH, et missions qui lui sont rattachées, sont tenus de respecter les principes fondateurs de l'agence que sont l'observation, l'expertise et l'animation de centres de ressources et de réseaux interprofessionnels, et d'organiser leur activité autour de ces trois champs.

Le pôle Environnement de l'AGORAH pilote plusieurs thématiques, dont deux fondamentales à l'aménagement durable de La Réunion que sont la prévention et la gestion des déchets et des risques naturels. La présente fiche de poste attend du/de la chargé(e) d'études, le suivi, l'animation et le pilotage de l'Observatoire Réunionnais des Déchets (ORD), même si la mission reste transversale aux questions de prospectives environnementales et de stratégies de développement durable en territoire insulaire tropical.

En effet, il/elle devra également porter en parallèle le suivi du volet dit « Energies » du programme de travail de l'AGORAH, comprenant la participation à l'animation de la Gouvernance Energie initiée par la Région Réunion (pilotage SPL Energies) et il devra – comme tous les collaborateurs de l'agence – contribuer aux travaux relatifs au suivi des indicateurs environnementaux du Schéma d'Aménagement Régional (SAR). Des compétences sur la thématique « Eau » (alimentation en eau potable, gestion des eaux pluviales, assainissement) permettront par ailleurs d'amener une plus-value aux activités du pôle Environnement (et en particulier sur des points à l'interface entre les volets « Ecologie Urbaine » et « Risques Naturels » de celui-ci, comme la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

---

<sup>1</sup> . Il est important de noter que tout chargé d'études peut être amené à changer de spécificité dans le cadre d'une réorganisation structurelle ou conjoncturelle de l'AGORAH, et se doit de valoriser un socle de connaissances génériques aux métiers du développement durable.

- **Observation** : Les deux observatoires majeurs du pôle Environnement de l'AGORAH sont l'Observatoire Réunionnais des Déchets (ORD) et l'Observatoire des Risques Naturels (ORN). Le/la chargé(e) d'études « Développement durable et Déchets » prendra en charge l'observatoire des déchets et développera des expertises et animations d'ateliers sur l'impact des différents types de déchets (déchets ménagers, d'activités économiques, déchets du BTP, déchets dangereux/non dangereux, etc.).

<b>OBSERVATOIRE REUNIONNAIS DES DECHETS</b>	
<b>Présentation</b>	L'Observatoire Réunionnais des Déchets est un outil de suivi et de planification indispensable pour les plans déchets. Il constitue également un outil de proposition et d'accompagnement pour l'aide à la décision des collectivités locales et des professionnels en matière de gestion des déchets. Il peut également permettre de répondre aux interrogations des citoyens sur la gestion des déchets. La création de l'Observatoire des Déchets faisait partie des actions du 2ème Plan Régional Santé Environnement 2011-2014 (PRSE2) et ses missions prennent d'autant plus d'importance dans le contexte actuel de l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) instauré par la loi NOTRe et piloté par la Région Réunion. Il vient par ailleurs en amont des missions opérationnelles des Syndicats Mixtes de Traitements des Déchets territorialisés à La Réunion (SYDNE et ILEVA).
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>≡ Obtenir et recoller des données homogènes</li> <li>≡ Centraliser l'information en évitant les questionnaires multiples</li> <li>≡ Automatiser l'exploitation des données</li> <li>≡ Faciliter les échanges de données avec les acteurs professionnels, associatifs, privés, ...</li> <li>≡ Fédérer les acteurs professionnels, associatifs, privés, ... autour de la thématique</li> <li>≡ Suivre l'évolution des données au travers d'indicateurs</li> <li>≡ Valoriser les données de l'observatoire par des actions pédagogiques et communicantes</li> </ul>
<b>Missions</b>	<p>Dans cette perspective, sous l'autorité de la direction de l'AGORAH, et en collaboration avec le comité de pilotage de l'observatoire et l'ensemble des partenaires concernés, le directeur d'études assurera le suivi et la valorisation de l'Observatoire, en assurant son organisation et animation, son évaluation et ses éventuelles adaptations. Il devra particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>≡ Assurer l'organisation et l'animation de l'observatoire <ul style="list-style-type: none"> <li>≡ Animer les diverses instances de fonctionnement de l'observatoire (comités technique, de pilotage, consultatif) et leurs compositions (ateliers inter-acteurs, conférences, colloques, ...).</li> <li>≡ Suivre la méthodologie interne de l'AGORAH concernant la mise en œuvre participative et co-élaborative de ses observatoires.</li> </ul> </li> <li>≡ Mise en œuvre et suivi de l'observatoire <ul style="list-style-type: none"> <li>– Poursuivre les objectifs de l'observatoire validés par les partenaires ;</li> <li>– Caractériser les indicateurs et en mesurer les évolutions ;</li> <li>– Développer des sujets novateurs pour l'observatoire ;</li> <li>– Renseigner l'observatoire avec le Pôle « Ressources » dédié aux bases de données de l'AGORAH, développement des interfaces de saisie et de collecte des données, développement des applications informatiques de gestion et d'utilisation des données.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<p>Outre les éléments du bilan annuel des observatoires de l'AGORAH, il s'agira de produire des études, livrets, plaquettes ou notes accompagnant la démarche partenariale de l'observatoire, afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>≡ D'améliorer la connaissance de la gestion des déchets (gisement, collecte, coûts, traitement, ...);</li> <li>≡ D'améliorer et optimiser les processus de collecte des données de l'échelle locale et à l'échelle régionale ;</li> <li>≡ De synthétiser les données sur les déchets et définir des indicateurs communs ;</li> <li>≡ De réaliser un tableau de bord des déchets à différentes échelles territoriales ;</li> <li>≡ De conduire des analyses afin d'aider à la prise de décisions ;</li> <li>≡ De fournir aux différents acteurs de la gestion des déchets des données adaptées à leurs besoins ;</li> <li>≡ Développer des partenariats structurants avec des organismes et des institutions (Région, ADEME, SYDNE et ILEVA, EPCI...);</li> <li>≡ De communiquer les résultats de l'observatoire.</li> </ul>

- **Expertise** : vous participerez chaque année à l'élaboration du bilan annuel des observatoires de l'AGORAH. En fonction des orientations annuelles décidées par le Conseil d'Administration et proposées par la Direction Générale, vous pourrez également produire une expertise de type « étude » (cinquantaine de pages), soit en régie, soit en pilotage d'un prestataire extérieur (maîtrise d'ouvrage). Des livrets thématiques (une vingtaine de pages) et des plaquettes de présentation (une dizaine de pages) font également partie des productions habituelles des pôles de l'AGORAH.

*A titre d'exemple, études ayant eu lieu ou actuellement en cours sur la thématique des déchets : Etude sur les chiffres clés des Déchets Ménagers et Assimilés ; Etude sur les dépôts sauvages ; projet européen H2020 URBAN WASTE (étude européenne portant sur les déchets issus du tourisme) ; ...*

- **Animation** : vous animerez chaque année plusieurs ateliers inter-acteurs sur la thématique des déchets, soit dans une démarche d'échanges participatifs, soit dans le cadre de programmes de formations.

Recrutement :

**Issu(e) d'une formation en aménagement, environnement et/ou développement durable, de niveau BAC+5, vous êtes spécialisé(e) sur les questions de développement durable et de gestion des déchets (une première expérience professionnelle dans un métier de l'aménagement du territoire est souhaitable).**

*Caractéristiques du poste :*

- Contrat à durée indéterminée, avec période préalable d'essai ;
- Lieu de travail : La Réunion - Saint-Denis ;
- Rémunération en fonction du profil et de l'expérience du candidat ;
- Prise de fonction immédiate.

**Réponse** (1/ lettre de motivation + 2/ CURRICULUM VITAE + 3/ prétentions salariales), adressée à :

**AGORAH  
140, rue Juliette Dodu  
CS 91092  
97 404 SAINT-DENIS CEDEX**

**Ou par voie électronique à :**  
[soumila@agorah.com](mailto:soumila@agorah.com)

Les questions peuvent être posées par voie de mail à :  
[information@agorah.com](mailto:information@agorah.com) ou par téléphone au 0262 21 35 00.

**Date limite de réception des candidatures : 10 avril 2017**